



## COMMUNE D'ANNIVIERS

### M I S E S   A   L ' E N Q U E T E   P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

*Zuber Jean-Michel pour la construction d'une route d'accès - parcelles 2344, 2345 et 2346, folio 27, propriété de Guillaume Catry, Zuber Gisèle et Zuber Jean-Michel, zone d'habitations collectives 0.60, situées au lieu dit "Les Grangettes" à Ayer - coordonnées 2'612'631/ 1'114'387*

*Kehrer Philippe pour la transformation et l'agrandissement d'un chalet – parcelle 839, folio 8, zone d'habitations individuelles 0.40, située au lieu dit « La Grosse Pierre » à St-Luc – coordonnées 2'612'846 / 1'118'702*

*Rattray Bernard pour la construction d'un abri à voiture – parcelle 1171, folio 10, propriété de Rattray Noémi et Bernard, zone d'habitations individuelles 0.30, située au lieu dit « Les Fios » à Grimetz – coordonnées 2'610'336 / 1'114'287*

*Favre Jean-Louis pour l'installation d'une pompe à chaleur – parcelle 589, folio 4, zone d'habitations individuelles 0.40, située au lieu dit « Niouc » à Niouc – coordonnées 2'608'790 / 1'12'280*

Les dossiers peuvent être consulté durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 20 novembre 2020

L'ADMINISTRATION COMMUNALE